

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2020**

Le 21 Septembre 2020 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LEPOETRE, Maire

Sont présents : M. Pierre LEPOETRE, Patrick LELIEVRE, Mme Marie ZOUINI, M. Yvan DERAMBURE, Régis de COLNET, Thierry GOLLIOT, Mme Michèle DEFERT, M. Didier PONCET, Jean-Luc DUBAN, Mmes Nadège ESTEVES, Stéphanie DERIVIERE

Excusées : Mme Angélique HUBAUD qui donne pouvoir à M Didier PONCET, Mme Véronique DETOUILLON qui donne pouvoir à M Patrick LELIEVRE, Mme Florence MULTON

Absent : M. Michel TRUFFAUT

M. Didier PONCET a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande si des remarques sont à formuler sur le procès-verbal de la réunion précédente. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

Monsieur LEPOETRE procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour :

- 1) Décisions du Maire
- 2) Modification du nombre d'adjoints
- 3) Election d'un adjoint
- 4) Classement de la résidence la Sentelette dans le domaine communal
- 5) Création d'un poste adjoint technique principal 1^{ère} Classe
- 6) Commission sécurité
- 7) Installation d'une barrière au niveau de l'arrêt du bus scolaire
- 8) Cimetière : mise à jour du règlement
- 9) Demandes de subvention dans le cadre du plan de relance de l'Etat
- 10) Désignation d'un correspondant défense
- 11) Informations diverses

Monsieur LEPOETRE demande à l'assemblée de pouvoir ajouter un point à l'ordre du jour : une admission en créance éteinte.

L'assemblée accepte.

1) Décisions du Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée de deux décisions prises dans le cadre de ses délégations à savoir la possibilité de déposer des demandes de subventions pour toute opération inférieure à 20 000 Euros HT.

- Décision n°1 → demande de subvention au titre des amendes de police concernant l'aménagement d'une zone de parking pour l'école (financement 30 %)
- Décision n°2 → demande de subvention auprès de l'Office Français de la Biodiversité relative à une étude biodiversité du village (financement 80%)

2) Modification du nombre d'adjoints

Monsieur LEPOETRE explique que suite à vérification des services de la préfecture, il est nécessaire d'ajouter un poste d'adjoint pour être en conformité. Il ajoute que la nomination d'un adjoint supplémentaire correspond à un ajustement de début de mandat.

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée.

L'assemblée vote à l'unanimité le nombre d'adjoints qui passe donc désormais de 3 à 4.

3) Election d'un adjoint

Madame Michèle DEFERT est candidate au poste de 4ème adjointe.

Le vote est à fait par bulletin secret.

Nombre de bulletin exprimés : 13, nombre de voix obtenu : 13

Madame Michèle DEFERT est élue 4ème adjoint à l'unanimité, sans changement du tableau des indemnités.

Madame DEFERT remercie l'assemblée.

La question de l'équité des indemnités des adjoints étant posée, une réflexion pourra être menée en ce sens entre les adjoints, sachant que l'équilibre actuel ne permet qu'un ajustement sans nouvel engagement financier.

4) Classement de la résidence la Sentelette dans le domaine communal

Monsieur LEPOETRE présente à l'assemblée le dossier et les conditions de reprise de la résidence La Sentelette dans le domaine communal. Il rappelle que le dossier avait été démarré par l'ancienne municipalité avant les élections de mars. Il ajoute qu'il faudra faire le point et l'inventaire de tous les réseaux (voirie, éclairage, assainissement). Il précise qu'un lampadaire accidenté doit être réparé par les copropriétaires qui ont déjà donné leur accord.

Monsieur le Maire conclut en disant que ce point sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

5) Création d'un poste adjoint technique principal 1ère classe

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, suite à un avancement de grade, il convient de créer un un poste d'adjoint technique principal 1ère classe en remplacement d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe.

Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée

L'assemblée décide à l'unanimité de faire évoluer un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe. (35heures).

6) Commission sécurité

Monsieur LEPOETRE propose à l'assemblée de créer une commission sécurité dont l'objet principal serait le partage de l'espace public.

Sont candidats : Monsieur LELIEVRE, Madame ESTEVES, Madame DETOILLON, Monsieur PONCET.

Le vote est à main levée

Les candidats ci-dessus sont élus à l'unanimité.

Monsieur le Maire ajoute que la commission sera ouverte à des personnes « extérieures ».

7) Installation d'une barrière au niveau de l'arrêt du bus scolaire

Monsieur LEPOETRE propose à l'assemblée de voter en faveur d'un projet de mise en place de barrière au niveau de l'arrêt du bus scolaire. Il explique que, dans le cadre du dossier de subvention au titre des amendes de police (voir 1) de 30 % pour la réalisation du parking et la sécurisation des abords de l'école, le taux de subvention du projet est porté à 60 % en cas de mise en conformité de la sécurité au niveau de l'arrêt de bus scolaire.

Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée,

L'assemblée adopte à l'unanimité le projet de mise en place de barrière au niveau de l'arrêt du bus scolaire.

8) Cimetière : mise à jour du règlement

Monsieur le Maire rappelle que le règlement du cimetière communal date de 1929. Il propose à l'assemblée d'ajouter 2 règles supplémentaires nécessaires afin d'optimiser l'espace. Il justifie cette évolution du règlement du fait du nombre de places limité qui a déjà nécessité la création d'une allée supplémentaire. Les modifications à apporter sont :

- sur l'allée nouvellement créée - allée U - : les caveaux devront être juxtaposés les uns contre les autres

- dans les autres allées, la création des espaces entre les tombes sera autorisé uniquement si leur disposition le permet. La mairie gardera toute autorité pour accepter ou non l'implantation du nouveau caveau.

Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée,

L'assemblée adopte à l'unanimité les modifications du règlement du cimetière communal

9) Demandes de subvention dans le cadre du plan de relance de l'Etat

Monsieur LEPOETRE informe le Conseil municipal que le plan de relance de l'Etat prévoit la mise en place d'une somme de 9 000 000 euros pour le département de la Somme. Il précise que la rapidité du dépôt des dossiers est primordiale pour espérer être retenu par ce plan de relance et ainsi profiter des subventions accordées à 80 % maximum des projets déposés.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire propose à l'assemblée deux projets qui méritent d'être étudiés par les services de la préfecture en charge du bon emploi de l'enveloppe budgétaire accordée.

Le 1er projet consiste en la réalisation d'une nouvelle salle des fêtes sur un terrain proche de la halle des sports. L'actuelle salle des fêtes présente en effet de nombreux inconvénients (situation géographique, bruit, amiante, absence de capacité de stockage des matériels des associations, ...).

Le montant de l'opération est estimé à 950 000 Euros HT et pourrait être financé comme suit si éligible :

Montant TTC de l'opération	1 140 000,00
Montant HT	950 000,00
Subvention 80% plan de relance	760 000,00
Fonds propres	380 000,00
dont TVA	190 000,00

Le 2ème projet est la réfection et l'isolation de la toiture de la mairie pour un montant de 58 845.68 Euros et pourrait être financé comme suit :

Montant TTC de l'opération	70 614,82
Montant HT	58 845,68
Subvention 80% plan de relance	47 076,55
Fonds propres	23 538,27
dont TVA	11 769,14

Après en avoir débattu,
Le vote des deux projets est à main levée.

L'assemblée adopte les projets ci-dessus sous réserve de l'obtention des subventions de 80 % du plan de relance de l'Etat.

10) Désignation d'un correspondant défense.

Monsieur LEPOETRE propose la candidature de Monsieur PONCET au poste de correspondant défense

Le vote est à main levée.

Monsieur PONCET Didier est désigné à l'unanimité correspondant Défense.

11) Admission en créance éteinte.

Monsieur LEPOETRE informe l'assemblée d'une procédure d'admission en créance éteinte relative à un dossier transmis par le trésor public portant sur le cumul de non-paiement de prestations communales (services périscolaires). Il explique que ces créances éteintes correspondent à l'effacement de la dette par la commission de surendettement de la banque de France pour un montant total de 1 113.65 Euros.

Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'admission en non-valeur des créances éteintes d'un montant de 1 113.65 Euros.

12) Informations / questions diverses.

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Rappel dimanche 27 septembre : élection sénatoriale avec obligation d'aller voter
- Un préparateur physique sollicite la mise à disposition par la mairie (location) d'une pièce pour y réaliser une partie de son activité. Une petite salle des associations peut lui être proposée. Sa mise à disposition serait conditionnée au respect du planning d'occupation de cette salle.

Monsieur LELIEVRE annonce qu'il a été élu membre titulaire du SIVU et de la FDE 80 et que dans ce cadre, il veille au suivi des projets communaux.

Monsieur de COLNET fait un point d'avancement des travaux sur la commune.

Madame DEFERT précise que la vente de l'ancien matériel de cantine se finalise.

Monsieur DUBAN sensibilise les élus sur les incidences de la mise en place des chicanes route de Boves et Cottenchy. Il rappelle également l'intérêt à accorder à la communication au sein et en dehors du village (nouvelle commission à mettre en place).

Madame DERIVIERE propose de reconduire les consultations gratuites d'avocat en mairie.

Madame ZOUINI évoque l'utilisation de l'espace situé à l'étage de la crèche qui reste à déterminer. Elle précise également qu'une demande de classe supplémentaire est actuellement étudiée pour l'école.

Monsieur DERAMBURE rend compte que les matériels (sacs poubelle, gants, ...) mis à disposition par la société LECLERC n'ont pas encore été livrés. Ces matériels sont nécessaires pour la bonne réalisation de la journée « nettoyage à Sains » qui a lieu le samedi 26 septembre.

Monsieur PONCET fait un point sur les travaux de la commission espaces verts, dont principalement l'embellissement du village. Un projet sera proposé pour la mise en place de matériels (bancs public, abris, objets 3D,...) , des priorités y seront affichées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30